



Le groupe allemand de pharmacie et de chimie Bayer, dirigé par Werner Wenning, a annoncé jeudi un bénéfice net inférieur aux attentes au premier trimestre, à 693 millions d'euros. © EPA.

Finances personnelles / Quatorze compagnies récompensées

Des palmes pour les assureurs

L'ESSENTIEL

- Le monde de l'assurance dispose lui aussi de ses récompenses.
- Pas de Césars ni d'Oscars, mais les trophées Decavi, remis chaque année depuis 2000.
- Voici les principaux gagnants de la remise des prix 2010 dans la branche non-vie.

Le cinéma a ses Oscars ou ses Césars ; le secteur de l'assurance, lui, dispose de ses trophées Decavi. Justement : cette année, quatorze compagnies sont réparties auréolées. Remis en grande pompe le 21 avril dernier, les trophées Decavi de l'assurance non-vie, cru 2010, ont récompensé quatorze assureurs pour leurs produits, élus « meilleurs de leur catégorie » par un jury professionnel.

L'aventure a débuté en octobre 2000. Laurent Feiner et Muriel Storrer décident de lancer la première édition des trophées, pour les assurances-vie. « Il a fallu convaincre le secteur, se rappelle Laurent Feiner, journaliste et fondateur de Decavi, société qui s'est spécialisée dans l'organisation d'événements et la publication d'études de marché portant sur le monde de l'assurance. Ce n'était pas forcément évident de jouer la transparence. » La mayonnaise prend pourtant. En avril 2005, la paire lance une seconde compétition : les mêmes trophées, pour les assurances non-vie cette fois.

« La participation est libre, explique Laurent Feiner. Comme ces récompenses constituent un label, presque tout le marché participe. Cette année, le jury a reçu quelque 70 dossiers à traiter. Les compagnies jouent le jeu. Les trophées créent une certaine émulation entre elles et leur permettent de communiquer de manière positive. » Assuralia, la Fédération des assureurs, ne dit pas autre chose : « Souvent, les assureurs qui décrochent un trophée l'affichent en vitrine, rapporte son porte-parole, François de Clippele. C'est important pour une compagnie, cela fait parler d'elle, tout en lui permettant de se mesurer à la concurrence. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact interne de ces trophées, venant motiver les équipes à l'origine de ces produits. »

Très bien, mais que se cache-t-il derrière la « meilleure » assurance ? Quels sont les critères du jury ? « Nous ne nous intéressons pas au tarif, précise le fondateur de Decavi. On ne va voir de ce côté-là que quand deux compagnies se tiennent de très près. Non, ce qui nous importe, ce sont les garanties offertes et les exclusions existantes. Mais attention : quand un produit est bon, cela ne veut pas dire qu'il est le meilleur dans tous les cas de figure. La panacée n'existe pas ; tout dépend du profil particulier de l'assuré. On peut toutefois dire que, globalement, le produit lauréat affiche des caractéristiques générales intéressantes. »

Ci-contre, nous vous présentons la majorité des produits lauréats. ■

BENOÎT MATHIEU



C'EST PARFOIS APRÈS LA VISITE D'UN PIED-DE-BICHE et d'une cagoule noire que l'on se rend compte qu'une assurance-vol n'est pas l'autre. C'est la philosophie des trophées Decavi : examiner, bien plus que le tarif, les garanties offertes et les exclusions existantes des contrats d'assurance. © BILDERBOX.

Incendie

Axa

Le contrat « Confort Habitation » d'Axa Belgique est du type « tout sauf ». Autrement dit : tout ce qui n'est pas explicitement exclu dans les conditions générales bénéficie de la couverture - voilà qui limite les possibilités de mauvaises surprises pour l'assuré. S'il opte pour la formule « Maximo », il ajoute à son contrat incendie une protection contre le vol et bénéficie, au passage, d'extensions des garanties de base des deux contrats qu'il cumule. Ainsi, via « Maximo », les secondes résidences sont couvertes, même contre le vol ; il en est de même pour les piscines et leurs accessoires ; la formule couvre les vols avec violence ou menaces, en ce compris dans une voiture en circulation. « Couverture très large et conditions de souscription très simples », relève le jury.

Voyage

Mondial Assistance

Mondial Assistance réalise un joli doublé. Dans la catégorie assistance aux personnes, sa police annuelle « World Gold Protection » décroche une fois de plus la timbale (après 2007 et 2008). L'assuré est intégralement protégé lors de tous ses déplacements en Belgique et dans le monde. Signalons la couverture illimitée et sans franchise des frais médicaux et une large protection en cas d'annulation. Et dans la catégorie assurance voyage, c'est la formule temporaire « Top Selection avec garanties exclusives » qui remporte la palme, qu'elle avait déjà obtenue en 2006. « L'assuré est couvert avant, pendant et après son voyage, note le jury, avec les garanties les plus étendues du marché. »

RC auto

Ethias

Le jury apprécie les différentes options, garanties et réductions offertes à l'automobiliste. Premier bon point : les garanties « Bob » et « Mobility » sont gratuites. La première couvre l'assuré qui agit en tant que Bob ou fait appel à un Bob, tandis que la seconde assure, en cas d'accident, le transport du conducteur et de ses passagers ainsi que la mise à disposition d'un véhicule de remplacement. Second atout : la vaste gamme de réductions et autres jokers : - 10 % si vous roulez bien (à partir de 3 ans consécutifs sans accident en tort) ; - 15 % si vous roulez peu (moins de 10.000 km par an) ; - 10 % si vous roulez « vert » (émissions de moins de 115 g de CO₂ par km) ; sans oublier le joker qui donne droit à un sinistre en tort « gratuit ».

Hospitalisation

DKV

Cette année encore, la palme du contrat assurance soins de santé (hospitalisation) revient au « Plan IS2000 » de DKV Belgique - à Bruxelles, le nom de la star du marché devient « ISB2000 » avec, au passage, une hausse tarifaire. « Les distinctions successives reçues par ce produit sont aussi le résultat d'une longue expérience, d'un choix conscient en faveur du service et de la qualité, combinés avec une vision à long terme », estime le jury. Remboursement illimité des frais d'hospitalisation après intervention de la Sécu, même en chambre individuelle, ce plan est la « Rolls » du marché - un des plus chers également. Par ailleurs, la politique tarifaire de DKV crée la polémique : en 2010, l'assureur a relevé ses primes plus que ce que l'index médical ne lui permettait.

Gens de maison

Mensura

Spécialisée dans la couverture accident du travail que doit offrir un employeur à ses travailleurs, Mensura a développé un produit à l'intention des particuliers - on parle alors de « contrat gens de maison ». C'est la deuxième année que la police « Gens de maison Plus » remporte la palme. Particularité : elle ne couvre pas uniquement le personnel rémunéré mais aussi les bénévoles. Autre atout : il n'existe aucune limite quant au nombre de personnes assurées, rémunérées ou non. L'assuré ne doit donc pas s'occuper de renseigner à sa compagnie les noms et périodes concernés. « Tout ceci à un prix très compétitif », félicite le jury.

Familiale

Nateus

Le jury n'y va pas par quatre chemins : « Nateus affiche des garanties fort étendues par rapport à ses concurrents. » Le contrat loué de la sorte est l'assurance responsabilité civile (RC) vie privée, généralement nommée assurance familiale. Parents d'enfants turbulents, sachez que les fautes graves de votre progéniture sont couvertes jusqu'à 18 ans et leurs actes intentionnels, jusqu'à 16 ans. Sont comprises et gratuites les garanties Bob (l'assuré joue au Bob au volant du véhicule d'un tiers) et RC cheval (jusqu'à deux chevaux). Le jury épingle également un prix assez compétitif, la défense pénale ou encore la protection juridique étendue (en option) jusqu'à 500.000 euros.

LES PRIX SPÉCIAUX

Le meilleur concept est signé Axa

Parmi les concepts « transversaux » développés par les assureurs à destination des particuliers, le jury pointe « Happy Family », proposé par Axa. Objectif du programme : récompenser (et encourager) la fidélité. « Happy Family » octroie des avantages aux membres des familles qui regroupent assurances, crédits ou placements chez Axa. Voiture, incendie, vol, vie privée, crédit-logement ou portefeuille financier : autant d'occasions de décrocher une émoticonne. Dès la troisième émoticonne, la famille accède au statut « silver » - pour le statut « gold », il faut en compter cinq. Ces statuts ouvrent la porte à divers avantages, comme l'étalement gratuit des paiements, des réductions de primes ou de franchise sur des polices, ou encore des majorations lors d'indemnités.

La palme de l'innovation revient à Avero et Dexia

Les trophées Decavi récompensent également des innovations apparues sur le marché de l'assurance. Deux lauréats ont décroché le trophée de l'innovation. Avero Belgique, qui a développé « CrashStickers », à savoir un autocollant pré-imprimé reprenant les données administratives du contrat d'assurance, à coller directement sur le constat européen d'accident automobile. « Une innovation de nature à simplifier la vie de l'assuré, déjà stressé par l'accident », indique le jury. Dexia, ensuite, qui propose désormais une assurance dédiée aux panneaux photovoltaïques, couvrant non seulement les dégâts matériels mais aussi la perte économique (production d'électricité et certificats verts) liée aux dommages subis par les panneaux. B.M.